



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Algerie

Question écrite n° 46972

Texte de la question

M. Guy Hermier attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'accord récent qui vient d'être signé entre la Caisse française de développement et une banque algérienne, portant sur une ouverture de crédit de 22 millions de francs. Cette convention, conclue avec la Banque algérienne de développement, doit « contribuer au financement partiel du programme d'appui à la formation et à la reorganisation de la Compagnie nationale algérienne de navigation », a indiqué la Caisse française de développement, un des outils de la coopération française. Il tient à lui faire part de son étonnement sur la signature de cette convention, quand dans le même temps il est impossible d'obtenir une ligne de crédit pour la CMR. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer ce qu'il en est exactement.

Données clés

Auteur : [M. Hermier Guy](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46972

Rubrique : Coopération et développement

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 1997, page 66